



De Reuze komt (le Reuze vient)

Le mont Cassel culmine à 176 m et laisse entrevoir à cette altitude sept voies tracées par les Romains lors de leur présence sur le territoire, il y a 2000 ans. Est-ce pour cette raison que le Géant de la ville, Reuze Papa, porte une tenue de légionnaire ? Ou est-il à l'image de son rang dans le cœur des habitants de Cassel, celle de héros ?

à parcourir les rues et ruelles de la ville, aux sons de la fanfare, guidée par le tambour-major. La foule en liesse chahute, se tenant bras-dessus, bras-dessous et chante l'hymne au géant, le Reuzelied.

Le retour aux placards des géants, à la fin de la journée, est le sommet de la fête : les spectateurs



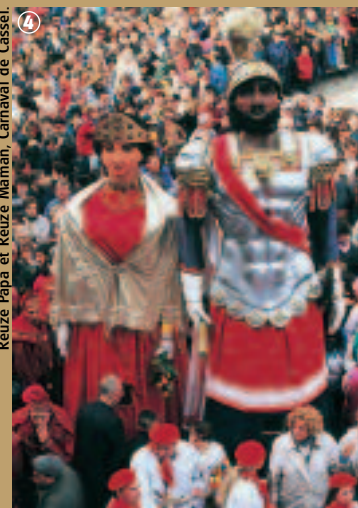
Habilleuse de géant.

Les Géants qui participent au folklore des villes du Nord, ont tous une part de légende et de mystères. La légende de Cassel est celle d'un couple de taille impressionnante qui transportait une motte de terre en vue de combler un ravin et qui aurait lâché prise à mi-chemin donnant naissance au mont du même nom.

Le mystère lui, s'éclaircit le lundi de pâques, journée officielle de sortie des géants et donc jour de fête !

Le « réveil », à l'aube du jour, marque le début des festivités. Après deux jours d'assemblage et de mise en beauté, Reuze Papa, né en 1827, et son épouse Reuze Maman, née en 1860, sont prêts

dansent des farandoles en criant « Le Reuze est mort... De Reuze is dood » ; éclairés par des feux de Bengale, ils tentent d'empêcher les géants de rentrer, mais rien n'y fait ! Ils retournent se coucher jusqu'à l'année prochaine... !



Reuze Papa et Reuze Maman, Carnaval de Cassel.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km.

Activités et curiosités

Bavinchove : Randonnées équestres avec les écuries du Pays de Cassel (03.63.85.43.21)

Cassel : visite du moulin « Casteel Meulen » galerie de l'Hôtel d'Halluin, visites contées ou architecturales de Cassel ; nature en pays de Cassel, en saison (03.28.40.52.55). Maison du Patrimoine "Cassel Horizons" (03.28.40.52.55)

Godewaersvelde : Abbaye du Mont des Cats (boutique : 03.28.43.83.60), Musée de la vie frontalière en saison (03.28.42.50.06).

Noordpeene : La Flandre à dos d'ânes sur RDV (03.21.12.10.79)

Rubrouck : Visites guidées du village et de ceux avoisinants (03.28.42.30.71), Musée Guillaume de Rubrouck sur résa (03.28.42.31.99/ 03.28.42.35.06/ 03.28.43.06.60).

Steenvoorde : Visites des Moulins sur RDV (03.28.42.97.98), maison « les Gigottos Automates » (03.28.48.15.95 ou 06.74.30.43.08).

Terdeghem : Moulin (06.85.01.92.02), le « Steenmeulen, musée rural flamand » (03.28.48.16.10).

Manifestations annuelles

Cassel : Carnaval d'hiver en fév, carnaval d'été avec les Géants le lundi de Pâques, « Cassel Cornemuses » en juin ; fête du moulin de Cassel en juillet ; festival du comte juillet août, fête de la moto en août (03.28.40.52.55)

Godewaersvelde : Fête à Raoul en juillet (03.28.42.21.72) ; fête de la Saint-Hubert en oct (03.28.43.81.00).

Hondschoote : Journée « les artistes dans la rue » et le rallye bleu du Lin en juin (03.28.62.53.00), Festival du carillon en août (03.28.62.53.00),

« Karyole Feest » en sept (03.28.20.22.20), Fête du houblon en oct (03.28.62.53.00)

Noordpeene : Fête de l'âne en mai (03.28.40.52.55), Marché des produits du terroir en août (03.28.42.52.55)

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière en sept (03.28.40.52.55)

Steenvoorde : Carnaval d'été international en avril (03.28.43.32.16) ; « Mee Feest » en mai ; fête du houblon en oct (03.28.42.97.98)

Renseignements

Office de Tourisme du Pays de Cassel : 03.28.40.52.55

Office de Tourisme – Maison du Westhoek à Esquelbecq : 03.28.62.88.57

Office de Tourisme de Steenvoorde – Pays des Moulins : 03.28.62.81.23

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon-BP 1232-59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 8

Cassel, par rues et ruelles Cassel

(3 km - 1 h 00)



Cassel. ①

Randonnée Pédestre
Cassel, par rues et ruelles : 3 km

Durée : 1 h 00

Départ : Cassel, Grand-Place "Cassel Horizon"

Balisage bleu

Carte IGN : 2303 Ouest



Cassel. ②

Une sélection des 30 plus belles balades

L'avis du randonneur :

Circuit à découvrir toute l'année, ce parcours familial est sans difficulté et ravira les amateurs d'histoire et de patrimoine. Les traversées de rues seront cependant effectuées avec prudence. Profitez des nombreux estaminets de Cassel pour goûter à l'ambiance et à la cuisine flamande.



Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : P. Houré, 2, 3, 4 : P. Cheuva.

Cassel, par rues et ruelles

(3 km - 1 h 00)

Départ : Cassel, Grand-Place. "Cassel Horizons"

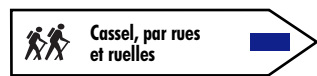
1 Face à la maison du Patrimoine "Cassel Horizon" (Hôtel du Prévost St Pierre -1735) remarquez la façade du musée : XVI^e s., classé, ancien hôtel de la Noble Cour, siège de la juridiction de la châtellenie de Cassel, appelé aussi T'Landshuys ou maison de Pays. A l'opposé se dresse la fontaine en pierre, style Louis XV, qui distribuait jadis l'eau ferrugineuse provenant du puit cruciforme. Longez la place sur votre droite, vous apercevrez en contre bas la Porte d'Aire.

Dirigez-vous à droite vers la rue du château (à l'angle d'une banque et d'un café). Passez la **Porte du Château** - vestige des fortifications du château remaniées en 1621 - et rejoignez en haut le **monument des Trois Batailles** (1071 - 1328 - 1677, qui rappelle l'occupation celte des Morins et des Ménapiens et l'occupation romaine de Castellum Menaporium).

2 Passez à gauche du **Casteel Meulen** (moulin en bois, sur pivot, à farine et à huile, il date du XVIII^e s.), montez à la table d'orientation Sud puis descendez au **mur romain**. Remontez ensuite à la table d'orientation Nord (176 m). Passez au pied de la **statue du Maréchal Foch** - qui eut son quartier général à Cassel en 1914-1915 pendant la bataille de l'Yser - puis suivez l'allée du **jardin public**, classé.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 60 120 m

3 Bifurquez à gauche et rejoignez en contrebas la **place Vandamme** - général castellois (1770-1830). Longez la salle polyvalente - ancien dépôt du tramway qui reliait Cassel à Bavinchove - puis empruntez à droite la rue de Bergues. Au n° 35, ancienne auberge **Saint-Sébastien**, siège de la **Gilde des Archers** fondée en 1445.

4 A la **chapelle dite de Horne**, octogonale (1732), descendez à gauche. En bas, continuez à droite par la rue de Dunkerque. Croisez l'ancien abreuvoir à chevaux. Passez la **Porte de Dunkerque** et débouchez sur la place, puis dirigez-vous à gauche vers le monument aux morts (stèle de 8m en granit rouge) et vers l'église. La **collégiale Notre-Dame** XI^e s., en grès destien du pays, a été rebâtie au XVI^e s. puis réparée en briques aux XVII^e et XIX^e s. Cette hal-lekerque est accostée de deux tourelles d'escaliers. A l'arrière, le chevet présente d'anciennes ouvertures et un appareillage roman en opus spicatum (en épis ou en arête de poisson).

Face à la chapelle du **Collège des Jésuites** (façade classée 1687), descendez à gauche le chemin du Chapitre, aux marches en grès ferrugineux.

5 Montez à droite la rue du Maréchal Foch. Franchissez la **Porte d'Ypres** puis virez à droite dans le chemin des Remparts. A l'extrémité, ce chemin devient ruelle très étroite (dont la largeur minimale est de 70 cm) et débouche rue Bollaert-le-Gavrian. Bien suivre le balisage.

6 Partez à droite et traversez à gauche la **place Vandamme**. Grimpez la rue Saint-Nicolas puis descendez à droite les ruelles. Tournez ensuite à gauche dans la rue Monneclaye et retrouvez la **Grand-Place**.

1

2

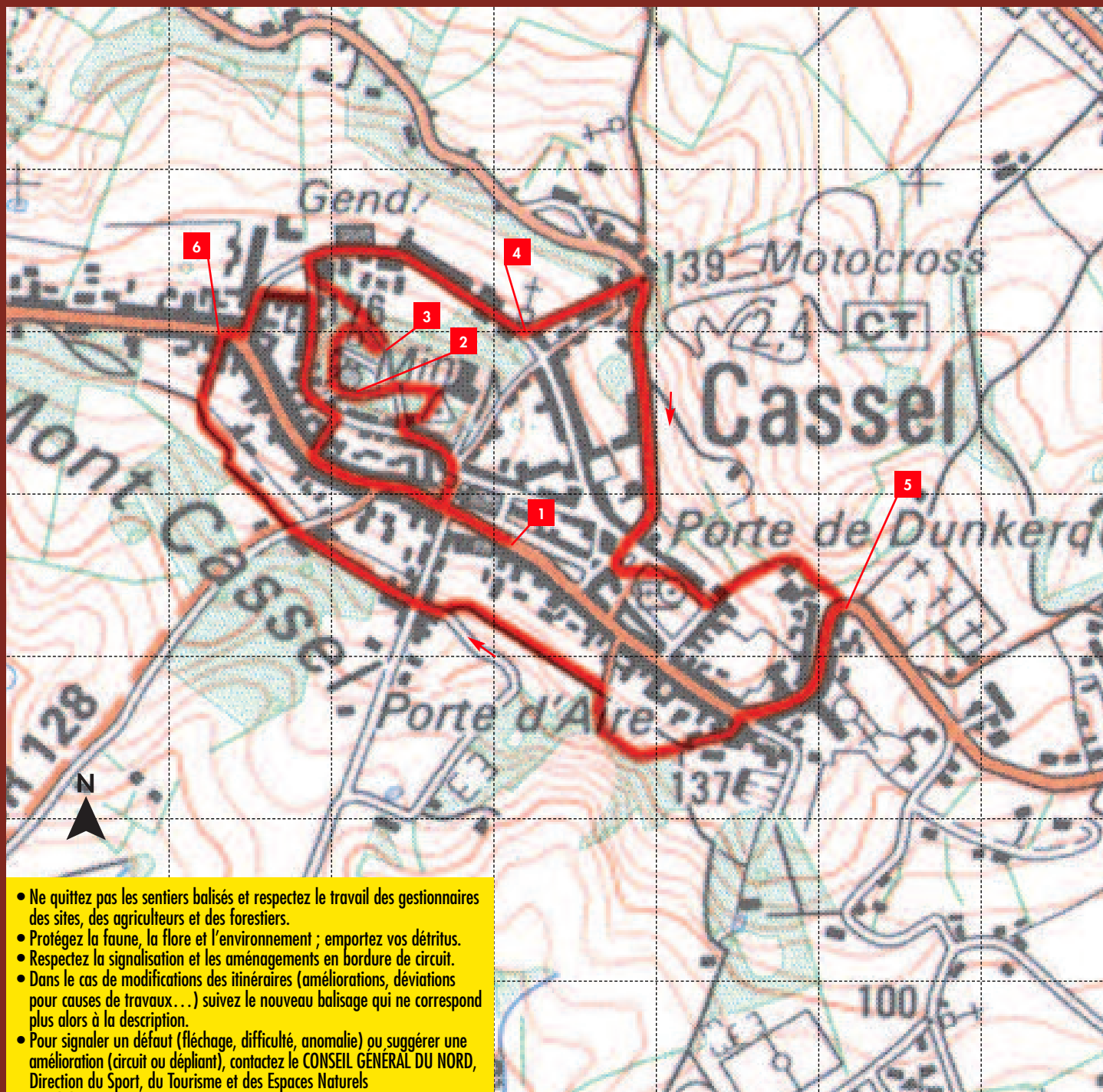
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le **CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD**, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)

Extraits de la carte IGN 2303 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2006

Circuit réalisé avec le concours de l'Office de Tourisme du Mont Cassel et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Ce programme a été financé par le Fond Européen de Développement Régional.



Logo of the Regional Development Fund.

